Commune de Paimpont

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 035-213502115-20251222-D202511110-DE

Nombre de Conseillers	
Afférents au conseil municipal	19
En exercice	15
Présents	10
Absents	5
Exclus	0
Votants	14

Date de la convocation : 3/12/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
2025/11/110

Séance du 16 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize décembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en salle des mariages en séance ordinaire.

Étaient présents : Mesdames, Marie-Françoise CHEVILLON, Renée FILATRE, Lydie JAMIN, Françoise GUERIN, Aurélie ROUAULT et Messieurs Alain LEFEUVRE, Patrick HAUPAS, Aurélien ROLLAND, Didier GUERIN, Stéphane DANION, conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Monsieur David HENTZIEN, Monsieur Julien DESSA, Madame Fabienne SAVATIER, Monsieur Philippe BARGAIN et Monsieur Claudie PIEL.

Était absente :

Ayant donné pouvoir : Monsieur David HENTZIEN à Didier GUERIN, Monsieur Julien DESSA à Lydie JAMIN, Monsieur Philippe BARGAIN à Aurélien ROLLAND et Monsieur Claude PIEL à Alain LEFEUVRE

DELIBERATION 2025/11/110 : PROPOS LIMINAIRES- DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Rapporteur : **Alain LEFEUVRE** ;

CONTEXTE : *la désignation d'un secrétaire de séance est une obligation légale.*

Vu l'article L2121-15 du CGCT ;

Considérant qu'un conseil municipal se doit d'avoir un secrétaire de séance ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 :

DESIGNE Stéphane DANION secrétaire de séance.

Le Maire,
Alain LEFEUVRE

MAIRIE de PAIMPONT (35 Ille-et-Vilaine)

Le Secrétaire de séance,
Stéphane DANION